



## **Renouvellement d'agrément du centre social « Pôle Pyramide » 2017/2020 de Saint-Denis-lès-Bourg**



Pôle Pyramide 120 rue des écoles 01000 Saint-Denis-Les-Bourg  
contact@polepyramide.fr - [www.polepyramide.fr](http://www.polepyramide.fr)





# PLAN

<b>Préambule</b>	p 4
1. Circulaire CNAF de 2012	p 4
2. La charte fédérale	p 5
3. Le projet de la fédération des centres sociaux de l'Ain 2012/2016	p 9
<b>I - Présentation du centre social</b>	p 10
1. Le territoire	p 10
2. L'histoire	p 11
3. Les valeurs centrales	p 12
<b>II - La démarche de renouvellement du projet</b>	p 13
<b>III - Diagnostic de territoire</b>	p 14
1. L'habitat et urbanisation	p 14
a) le quartier « Lilas-Vavres »	p 14
b) le quartier « Peloux »	p 14
c) le quartier « Nord Ouest » et « Sud Ouest » de la commune	p 14
d) le village	p 14
2. La population	p 15
3. L'organisation sociale	p 16
4. Les infrastructures	p 17
5. La zone d'influence du centre social	p 17
6. Les dispositifs contractuels	p 18
7. Une politique municipale	p 19
<b>IV - Le Bilan</b>	p 20
1. Le centre social et les habitants	p 20
2. Le bilan de son projet d'action 2012/2016	p 20
3. Nos forces, nos points faibles, nos points d'améliorations	p 27
<b>V - Le projet du centre social 2017 /2020</b>	p 29
1. Les 5 objectifs 2017/2020	p 29
2. Des objectifs opérationnels aux pistes d'actions	p 30
3. La fonction des habitants dans le pilotage du projet	p 35
4. Favoriser la participation des habitants	p 36
<b>VI - Les moyens de mise en œuvre du projet</b>	p 37
1. La place des professionnels	p 37
2. La place des bénévoles	p 38

3. Les moyens logistiques du centre social	p 38
a) les locaux	p 38
b) la communication	p 39
c) le transport	p 39
d) l'amplitude d'ouverture du centre social	p 40
4. Le financement du centre social	p 40

<b>Conclusion</b>	p 43
-------------------	------

<b>Annexes</b>	p 44
----------------	------

## PREAMBULE

**Le cadre de notre action est construit en référence à 3 textes fondateurs.**

### **1- Circulaire CNAF de 2012 relative à l'animation de la vie sociale (extrait)**

**« (...) Un Projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire.**

*« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.*

*Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'une part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'action et d'activités adaptées.*

*Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :*

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ; Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.*

- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux 9 problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.*

*(...) Cinq missions complémentaires aux missions générales :*

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations. L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière ;*

- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.

(...) La mise en place d'un projet « familles »

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire. »

**2- La Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France** : Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers (17-18 juin 2000)

« Nous, Centres sociaux et socioculturels de France fédérés, divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

## Notre conception du Centre social et socio-culturel

- Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

## Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rendent possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire. L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.
- La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines. La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socioculturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres. Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens... Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.
- La démocratie : opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. Les Centres sociaux et socioculturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus. La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

## Nos façons d'agir

L'action des Centres sociaux et socioculturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

- l'élaboration de l'action

La vision des Centres sociaux et socioculturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socioculturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de diagnostics territoriaux concertés.

Les Centres sociaux et socioculturels insèrent leur action quotidienne dans un "projet social" cohérent et pluriannuel, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres sociaux et socioculturels.

Avec ce projet, les Centres sociaux et socioculturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en l'ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives de développement social local.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socioculturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent à égalité de droits et de garanties. Les Centres sociaux et socioculturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans des conventions de partenariat. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

- la conduite de l'action

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socioculturels entendent être participatifs, opérationnels et responsables.

**Participatifs**, les Centres sociaux et socioculturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

**Participatifs**, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

**Participatifs**, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.



**Participatifs**, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

**Opérationnels**, les Centres sociaux et socioculturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

**Responsables**, les Centres sociaux et socioculturels le sont lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur "projet social" tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

**Responsables**, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

### **Notre engagement fédéral**

Notre Charte est l'expression de Centres sociaux et socioculturels qui ont fait de leur adhésion volontaire à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France un acte politique et stratégique.

- un acte politique

En se fédérant, les Centres sociaux et socioculturels se créent un espace d'élaboration partagée du "projet centre social et socioculturel". Ils acquièrent collectivement une capacité politique à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public. Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune. Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale. Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique.

- un acte stratégique

En se fédérant, les Centres sociaux et socioculturels se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés et pour s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

En se fédérant, les Centres sociaux et socioculturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'une société plus solidaire

### **3- Le Projet de la fédération des centres sociaux de l'Ain 2012/2016**

Les enjeux prioritaires validés lors de l'assemblée générale du 11 mai 2012 sont :

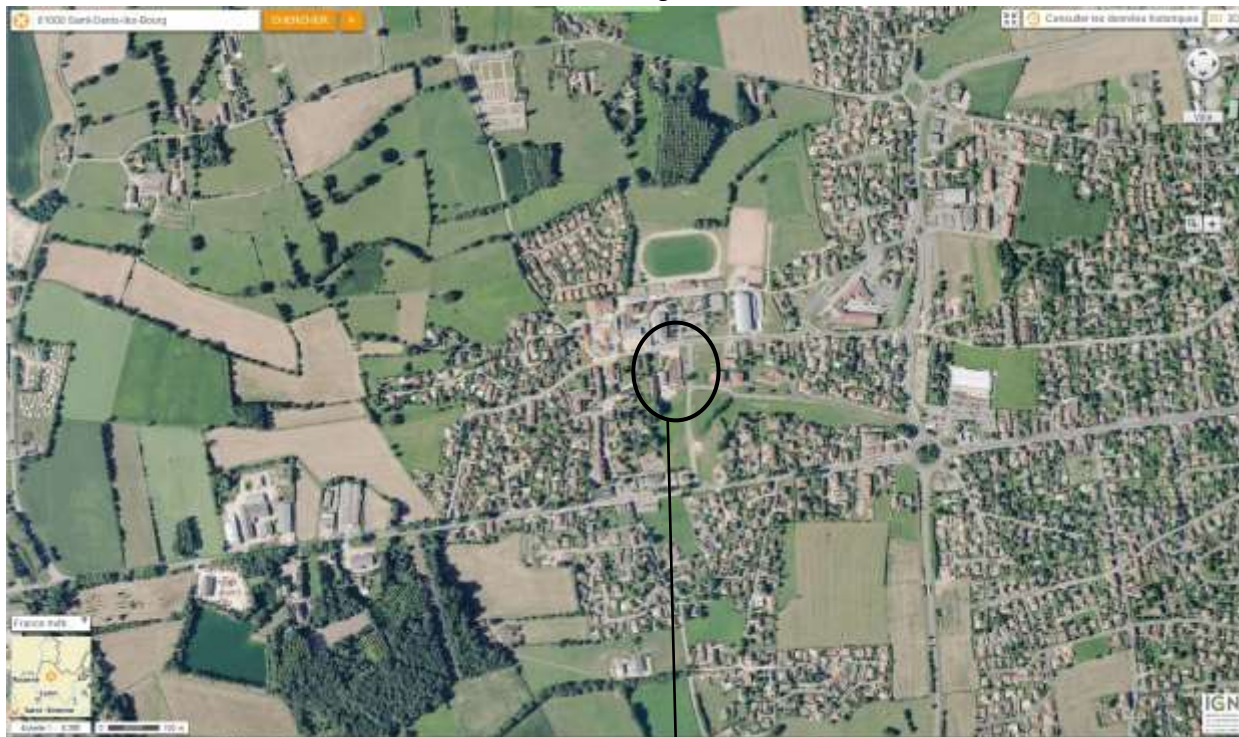
- ***Renforcer la mixité sociale et générationnelle / renforcer le lien social, le « vivre ensemble », l'intégration de nouvelles populations.***
- ***Lutter contre les différentes formes d'isolement.***
- ***Dépasser les individualismes, développer les solidarités et les actions collectives visant l'intérêt général.***
- ***Prendre en compte les questions de jeunesse.***
- ***Renforcer une fonction d'éducation citoyenne. Renforcer le sens critique et l'accès à l'information. Contribuer aux relations entre citoyens et élus.***

# I -Présentation du centre social de St Denis lès Bourg

## 1. Le territoire

Le bâtiment « pôle socio-culturel » est situé au cœur du village. La commune est située à l'entrée Ouest de la ville de Bourg en Bresse, chef lieu de département, centre de l'agglomération. L'évolution démographique se poursuit encore aujourd'hui avec la livraison de nombreux projets d'habitats collectifs. D'autres projets de construction sont prévus pour les 3 années à venir. La commune est toujours en expansion démographique (de 5 500 en 2012 à 5695 en 2015) <sup>1</sup>. L'habitat pavillonnaire voit sa population vieillir, les jeunes adultes partant vivre leur vie en dehors de la cellule familiale. St Denis lès Bourg adapte depuis de longues années ses structures d'accueils et de services aux habitants et tente de répondre à la **mutation d'un village jusqu'ici rural et qui devient urbanisé**. Ce changement est d'autant plus marqué que l'habitat collectif nouvellement ouvert sur la commune génère une arrivée importante de citadins.

Localisation du centre social sur la commune de St Denis lès Bourg



(St Denis les Bourg – source Geoportail)

Le centre social est au cœur du village

---

1 - Source INSEE



St Denis lès Bourg, porte ouest de la ville de Bourg en Bresse

## **2. L'histoire du centre social**

Le centre social est associatif depuis le 1er janvier 2010, il a ouvert ses portes début mai 2010.

Son partenaire privilégié reste la commune qui l'héberge. Cette dernière est le financeur principal de la structure (38% du financement en 2015 auquel s'ajoute la mise à disposition des locaux). Elle a accompagné le développement du projet depuis son origine, puisque c'est elle qui a mis en œuvre la création de ce centre social dès 2005 avec la volonté d'un portage associatif.

Aujourd'hui, l'association est structurée et a ses propres salariés : 5,1 équivalents temps plein en 2015 (3,9 etp en 2012) distribués en 1 etp accueil, 1 etp direction, 3 etp animation sociale (dont 0,5 etp consacré au développement de l'animation collective des familles et 1 consacré à la lutte contre l'isolement social des personnes âgées) et 0,10 etp pour la comptabilité.

Institutionnellement, le centre social tient sa légitimité de la CAF de l'Ain qui donne un agrément "Centre social" en référence à la politique de la CNAF en terme d'action sociale. La CAF est le deuxième financeur de l'association. Les relations et engagements de ces trois acteurs sont régis par une convention tripartite d'objectifs et de moyens qui les lie jusqu'au 31/12/2016.

Travaillant sur une démarche de fusion avec l'association Pyramide\* depuis le deuxième semestre 2014, les deux associations n'en feront plus qu'une à partir du 1/01/2017.

**Pyramide** est une structure associative également gouvernée par des bénévoles. Elle gère le restaurant scolaire (pour l'école et le centre de loisirs) ainsi que l'accueil de loisirs (périscolaire, extrascolaire, TAP). L'équipe de salariés est constituée de 10 équivalents temps plein en 2015 (sans compter les animateurs occasionnels).

Le centre social a donc une nouvelle configuration pour développer le projet 2017/2021. Il est renforcé tant par l'engagement des habitants à la gouvernance de l'association que par l'étendue de ses activités et de son équipe de professionnels. La « famille » sera au cœur des activités du nouveau centre social.

Le centre social est un lieu de réseau. Ses partenaires sont nombreux. Par cercles concentriques, les premiers partenaires sont les associations locales (éducatives, sportives, culturelles et de solidarité), les écoles et le collège ainsi que le CCAS avec qui les échanges sont quotidiens. Vient ensuite le partenariat à l'échelle de l'agglomération (en pleine mutation) via les dispositifs du contrat ville et le réseau des travailleurs sociaux et d'insertion (5 centres sociaux, Maison de la solidarité du bassin...).

A l'échelle du département, puis de la région et du national, le centre participe activement à la vie de la fédération des centres sociaux. Notre association a également fait le choix de se syndiquer au SNAECSO (syndicat national d'associations employeurs : centres sociaux, associations d'accueil de jeunes enfants et associations locales de développement social).

Le principe de l'association est d'être géré politiquement par des bénévoles (les habitants sont largement majoritaires au CA). Le rôle du directeur et des salariés est d'assurer le fonctionnement, de nourrir et d'alimenter la réflexion des élus, puis d'assurer la mise en œuvre des objectifs décidés en conseil d'administration.

Les enjeux de politique sociale sont importants autour du centre social. Il est un outil de développement social pour la commune. Les enjeux en terme d'habitat, d'aménagement du territoire, de population et de propositions de services aux familles sont déterminants dans la vie locale.

Le centre social est un lieu de rencontre, d'expression, de médiation, d'émancipation et de propositions des habitants.

### **3. Les valeurs centrales du centre social**

Les questions sociales que nous traitons localement font écho à un contexte sociétal plus global. La question de fond est bien la place que se construit l'Homme dans la société. Nous employons "Homme" au sens générique "d'humanité" avec ce qu'elle peut comprendre d'inégalités. Une des fonctions d'un centre social est à notre sens de rééquilibrer l'égalité des chances et l'accès aux droits (par la solidarité, par l'information, par la mise en réseau), de permettre à chacun de trouver une place dans la société et de pouvoir s'y épanouir quelque soit son âge.

Le fait d'avoir créé une association d'habitants, formé aux enjeux locaux est une source de satisfaction pour nous. L'association n'appartient pas plus au président, à un élu local qu'au directeur, car nous avons réussi à créer un objet social collectif avec un projet partagé.

## II - La démarche de renouvellement du projet

Depuis la rédaction du projet 2012/2016 quelques éléments déterminants ont évolué :

- livraison de nombreux logements sociaux sur la commune,
- fusion avec l'association Pyramide,
- création du comité de pilotage « Voisin'âge » (qui gère le secteur vieillissement).

Nous avons rencontré l'ensemble des partenaires avec qui nous avons des relations régulières. Nous avons également récolté environ 80 questionnaires proposés aux habitants et associations en plus du sondage récolté auprès de nos adhérents.

Nous avons à notre disposition un certain nombre de données quantitatives qui ont nourri notre réflexion (INSEE, Analyse des besoins sociaux du CCAS de St Denis lès Bourg de 2014 dont la mise à jour prévue fin 2016), de résultats des questionnaires, de données internes sur le fonctionnement du centre social).

Plusieurs groupes ont travaillé parallèlement (bureau, CA, salariés, commissions, partenaires de territoire) sur le partage du diagnostic et sur les évolutions possibles de notre projet à partir de cette lecture nouvelle du territoire et surtout à partir de la nouvelle configuration de l'association. Nous avons ensuite croisé les travaux de ces groupes (soit par écrit, soit par des rencontres) pour construire le présent document.

## III - Diagnostic de territoire

### 1. Habitat et urbanisation

*Chiffres source INSEE et mairie de St Denis les Bourg pour la partie logement*

Le prix de l'habitat (très forte dominante du pavillonnaire) est plutôt élevé sur la commune, mais correspond au prix des autres communes qui ceignent la ville de Bourg en Bresse. En 2004, 83,5 % des foyers sont propriétaires de leur résidence principale, ils sont 77,5% en 2011 et 74,3% en 2013 (ce qui correspond à la nouvelle offre de locatif).

Le seuil de 20 % de logements sociaux pour 2025 (soit 500 environ) engendre un rythme de construction soutenu qui est visible aujourd'hui sur la commune. En juillet 2016, 409 logements locatifs sont référencés. 34 logements collectifs et 18 maisons sont programmées pour partie en 2016/2017 et d'ici 2020. Les objectifs quantitatifs vont être atteints.

Un nouveau quartier a été livré à proximité du centre social. Certains locataires et propriétaires fréquentent déjà le centre social pour ces activités et même pour un engagement bénévole.

En terme d'urbanisation, la commune est géographiquement séparée en **4 secteurs dont les frontières sont la rocade Ouest de Bourg en Bresse et la D 936** :

- a) **le quartier « Lilas-Vavres »**, limitrophe de Bourg en Bresse avec le quartier « Terre des fleurs ». On y trouve de l'habitat collectif, une école maternelle et un gymnase et un centre social (sur Bourg en Bresse).
- b) **le quartier « Peloux »**, limitrophe de Bourg en Bresse et de la commune de Péronnas. Ce quartier, réparti sur 3 communes, a son identité propre. Toute la vie du quartier est tournée vers Bourg en Bresse (les enfants sont scolarisés dans cette ville à l'école du Peloux).
- c) **le secteur « Nord-ouest » et « Sud-ouest » de la commune**, zones encore rurales par leur paysage bien que le nombre d'agriculteurs exploitants a chuté ces dernières années sans perspective d'évolution inverse.
- d) **le village**, en très fort développement urbain, centre de la vie communale et associative où la population va trouver les différents services (mairie, écoles, collège, commerces, gymnase, stade, salle des fêtes, centre de loisirs, crèche, Petite Unité de Vie, bibliothèque). On peut qualifier ce quartier de « **zone de vie sociale de la commune** ».

Ce quartier village est le lieu d'implantation du centre social. Les interactions entre le CS et les autres quartiers se développent de plus en plus. Les habitants de ces quartiers, au-delà du CS, se sentent pour nombre d'entre eux « isolés » voir oubliés du centre village. S'ajoute une attraction forte de la ville centre (Bourg en Bresse) qui renforce l'effet d'isolement par rapport au village.

## **2. La Population**

*Chiffres source INSEE*

La population actuelle est d'un niveau socio-économique plutôt favorisé (forte population de professions intermédiaires et de fonctionnaires : infirmières, cadres de la fonction publique, enseignants...). Mais attention, la situation des familles évolue en 2014. 668 familles perçoivent une allocation CAF sur 2 420 ménages (soit 2 171 personnes concernées). Parmi celle-ci nous comptons 108 familles de type monoparental, ce chiffre nous semble conséquent et induit des besoins spécifiques. Nous n'avons pas de données fiables sur la structure de la famille mais nous constatons un nombre qui nous semble important de familles dites recomposées.

Les écarts se creusent entre les revenus des ménages. Parallèlement, le nombre de foyers fiscaux a augmenté (il passe de 2 884 en 2010 à 2 905 en 2012) pour un taux de foyers fiscaux imposables qui passe de 68% en 2010 à 71% en 2012). A noter que 5,2% des foyers vivent sous le seuil de pauvreté

Le nombre de personnes de la commune au chômage est passé de 81 en 2008 à 148 demandeurs d'emploi en 2008 pour atteindre 176 en 2013 (soit 6,8% pour la commune, ce qui reste inférieur à la moyenne du département qui est de 10% la même année).

En 2010, 43 personnes sont bénéficiaires du RSA, ils sont 53 en 2013. Ce taux augmente fortement en proportion mais reste relativement bas par rapport à l'ensemble de la population. Ceci renforce l'idée que les écarts se creusent.



## STRUCTURE DE LA POPULATION

<b>Structure de la population</b>	<b>2013</b>	<b>%</b>	<b>2008</b>	<b>%</b>
0-14 ans	916	16,6	952	18,2
15-29 ans	756	13,7	738	14,1
30-44 ans	908	16,5	960	18,4
45- 59 ans	1 269	23,1	1 183	22,6
60 -74 ans	1 025	18,6	880	16,8
75 et +	631	11,5	515	9,9

Selon la source INSEE (2013), les moins de 15 ans représentent 16,6 % de la population (18,2 en 2008). Les plus de 60 ans représentent 30,1% des habitants contre 26,7 % en 2008.

Ces composantes sociales ont évolué en 5 années. Elles engendrent des besoins importants de la population en terme d'équipement pour la garde des enfants, pour l'accueil des personnes âgées, pour les transports et pour les loisirs (culturels et sportifs). On note une part importante et en augmentation des plus de 75 ans. La classe des 45 à 59 ans a tendance à augmenter au dépend de celle des 30 à 44 ans. Ceci nous laisse voir une évolution probable de la composition de la famille type de la commune dans les années à venir (départ des enfants du foyer).

Par ailleurs, nous notons que 41,7% de plus de 81 ans vivent seul dans leur logement (source ABS 2013).

### **3. L'organisation sociale**

St Denis lès Bourg est toujours en mutation sociale. Sa taille change, sa population évolue et, de fait, les équilibres de l'organisation sociale se modifient.

La municipalité a une politique constante depuis 1995 en ce qui concerne la vie sociale. Elle favorise l'accompagnement de la vie associative plutôt que de municipaliser les services à la population. La gestion des secteurs de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse (centre de loisirs et restaurant scolaire), de la culture (musique, théâtre, etc...) et du sport est associative. Seule la médiathèque est municipale (animée en partie par des bénévoles).

La structure de la vie sociale reposait jusqu'à maintenant sur des réseaux de relation interpersonnelle de type rural (implication forte des habitants dans la vie de la commune, dans la vie de l'école via le « sou des écoles », dans les fêtes traditionnelles comme la « Vogue » ou les conscrits). Les habitants avaient un contact direct avec les élus municipaux et les présidents des associations. Les liens sociaux et les régulations entre habitants étaient générés entre les familles, l'école, la mairie, l'église et les associations.

Aujourd'hui, ces équilibres sont modifiés et évoluent. L'orientation de la politique de la commune a permis de conserver une implication forte des habitants dans la vie associative, même si celle-ci atteint ces limites. C'est aujourd'hui une partie de l'identité de la commune. Mais les liens « traditionnels » sont distendus par l'arrivée d'une population nouvelle, par la professionnalisation de certaines associations, par l'urbanisation et par l'augmentation de la taille de la commune. La réforme des collectivités va également impacter les relations entre les habitants et leur territoire.

Cette organisation sociale se trouve fragilisée et en perte de sens bien qu'encore vigoureuse. Elle n'a pas disparu et cohabite avec de nouveaux réseaux plus formels qui se développent autour, avec et à côté d'elle.

**Un des enjeux est de faire évoluer cette organisation sociale** « traditionnelle » dans le nouveau paysage local qui s'approche plus de l'urbain que du rural sans perdre l'investissement des habitants dans la vie locale. Ce constat existait déjà en 2008 mais il se confirme en 2016 par l'arrivée d'une nouvelle population aux origines plus urbaines que rurales et donc avec d'autres habitudes d'accès aux « services ».

#### **4. Les infrastructures**

Les équipements sont en place (gymnase, collège, nouveau groupe scolaire, salle des fêtes, crèche, centre social qui gère maintenant le centre de loisirs et le restaurant scolaire).

Les structures, qui gèrent les équipements, existent et le PEL (Projet Educatif Local) a permis dans le champ de l'enfance de donner une habitude de travail en réseau entre les différents acteurs locaux (école, centre de loisirs, clubs sportifs et associations culturelles). La mise en place des TAP a contribué à multiplier ces échanges.

#### **5. La zone d'influence du centre social**

St Denis lès Bourg compte une cinquantaine d'associations (une trentaine en 2008). 3 associations sont composées de plus de 300 adhérents (Association Culturelle et Sportive, St Denis Santé fitness et l'Olympique St Denis), une dizaine d'autres comptent environ 100 adhérents (Roc'Altitude, Accords musique, Bout'chou, St Denis DOJO, Amitié rencontre, etc...). Le pôle Pyramide (fusion entre Pyramide et le Pôle socio-culturel) approchera les 500 adhérents.

Créé en 2008, le centre social compte précisément 226 familles et 47 associations adhérentes en 2015. Pyramide compte 410 familles adhérentes la même année. Mais de nombreuses familles fréquentent déjà ces deux associations.

*(Rapports d'activités 2015 en annexe pour Pyramide et le Pôle)*

L'origine géographique des adhérents, à l'exception du club des anciens (98% de dyonisiens), est pour 2/3 des habitants de St Denis lès Bourg et pour 1/3 des personnes extérieures. Pour certaines associations, la proportion est de 50/50.

Pour le Pôle et Pyramide la proportion est d'un 1/3 extérieur (tous de l'agglomération) et 2/3 résident sur la commune.

L'origine des adhérents extérieurs provient essentiellement des communes de l'Ouest (Saint Rémy, Buellas, Montracol, Montcet, voire même Vandeins et Péronnas pour la fréquentation du centre de loisirs). A noter également une proportion des fréquentations (faible mais régulière) d'habitants de Bourg en Bresse dans les associations.

Le centre social ne touche cependant pas toute la population de la commune. Lors de notre enquête d'évaluation, nous avons fait apparaître clairement que l'essentiel de l'activité et de la « reconnaissance » du centre social **se fait autour du quartier village**. Plus nous nous éloignons du village et plus les contours de l'action du centre social deviennent flous pour les habitants. Nous faisons ce constat en 2012. Depuis, le centre social devient plus visible sur les autres quartiers.

**Pour la zone d'influence de l'Est**, c'est à dire Bourg en Bresse, des structures d'accueil de proximité existent. Les partenariats commencent à se mettre en place avec plusieurs entrées :

- Le centre social « Terre en couleurs ». La structure est gérée par ALFA3A. Des actions deviennent régulières (rencontre entre les « cafés habitants » des 2 centres, actions autour du multimédia, rencontre prévue entre les élus des associations)
- Le centre social de Péronnas, associatif lui aussi et en forte liaison avec notre structure pendant leur phase de création.
- Les centres sociaux de Bourg en Bresse via le réseau de la fédération départementale des centres sociaux (y compris l'accueil du quartier plateau gare).
- AGLCA, MDS, PAS, plus de nombreuses associations (voir rapport d'activité).

Le collège de St Denis lès Bourg est fréquenté par des jeunes à la fois de l'Est et de l'Ouest de la commune.

L'objet ici est de participer à la définition d'un schéma d'actions cohérentes des centres sociaux à l'échelle de l'agglomération plutôt que de chercher à développer la zone d'influence du centre social de St Denis lès Bourg.

Le pôle socio-culturel anime le réseau des écrivains publics à l'échelle de l'agglomération depuis 2014. Cette action a permis plus d'interactions entre le centre social et les partenaires du bassin de vie.

## **6. Les dispositifs contractuels** (dans le champ éducatif et de la famille)

La commune de St Denis lès Bourg est signataire du contrat ville avec l'Agglomération (même si les données de territoire la classe hors zone), d'un Projet Educatif Local avec la DDCS et du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF. Le centre social avait reçu délégation pour la coordination de ces deux derniers contrats depuis 2010. Avec le renouvellement de municipalité, la coordination a été reprise par la mairie. Le centre social participe toujours activement aux différents groupes de travail.

La convention de gestion entre l'association (configuration Pôle Pyramide) et la commune est en cours de réécriture en 2016 pour la période 2017/2020. Cette mise à jour de la convention reprendra l'ensemble des activités du centre social et de Pyramide.

## **7. Une politique municipale**

**«Soutenir et structurer la vie associative locale afin de permettre son développement, favoriser l'émergence d'initiatives locales et renforcer la participation des habitants. »** (Projet municipal de 2001)

**« Le pôle Socio-culturel, lieu de vie des associations, lieu de rencontre pour tous (...) a pour vocation d'assurer un lien social entre les diverses composantes de notre commune (...) d'accentuer la participation »** (extrait document de campagne 2008)

Durant la campagne 2014, ces objectifs ont été réaffirmés.

En 2016, le constat est fait que le centre social occupe réellement cette place, il est l'outil du développement social local. C'est un partenaire et acteur important pour la commune qui a dès le début soutenu le projet de fusion entre le Pôle et Pyramide.

### **En synthèse**

La commune reste sur les mêmes axes de politique et de développement. La population a augmenté légèrement et va continuer sur ce rythme. On assiste, comme partout, à un effet « crise » sur la situation des ménages. Elle creuse les écarts entre les situations individuelles. **Collectivement**, la crise n'a pas eu de conséquences trop visibles pour la vie des familles du territoire. Ceci masque d'autant mieux **les situations individuelles critiques**.

La population vieillit avec notamment une augmentation forte des plus de 75 ans pour les années à venir.

Le centre social a trouvé sa place dans le paysage local. Il est devenu un acteur important de la vie du territoire. Du fait de sa présence, il soulève un certain nombre de questions :

- Zone d'influence du projet social et éducatif (géographique et partenarial) ;
- Accueil des nouvelles familles habitantes (approche globale des situations des familles) ;
- Isolement des personnes (par définition peu visible), lié à l'âge, à la situation sociale et/ou économique ;
- Redéfinition du projet d'animation collective des familles (dans la nouvelle configuration) ;
- La place des associations dans l'action sociale de territoire.

## IV - Bilan du centre social - Pôle socio-culturel 2012/2016

### 1. Le centre social et les habitants

Le public concerné représente un spectre large de la composition sociale du territoire. Son objectif est cependant de cibler des profils de population "fragiles ou fragilisés".

Un centre social est le reflet de son environnement. Bien que la part de logements collectifs augmente, l'habitat est en majorité pavillonnaire.

Les habitudes de vie urbaine prennent le pas sur les habitudes rurales. Elles coexistent cependant. Cette dichotomie est le cœur de la problématique sociale locale. Le projet du centre social est une des réponses. Le centre est un lieu de services, de rencontres, d'expression et d'émancipation des habitants. Le degré d'urgence ou les besoins ressentis sont très variables d'une personne à l'autre.

*Nous accueillons dans les locaux trois grands types de population.*

**Les Usagers :** ce sont des personnes qui viennent combler leurs besoins primaires (*réf. Pyramide de Maslow en annexe*) et qui se trouvent dans une certaine situation d'urgence. Pour elles, le centre social présente une ressource à une situation critique (emploi, logement, relais d'informations, accès aux services). C'est cependant le public le plus difficile à faire entrer au centre social. Les permanences (sociales et emploi) nous permettent de les rencontrer et de leur rendre le centre accessible.

**Les bénévoles :** ce sont des personnes qui ont la possibilité et la capacité d'offrir leur temps et leurs compétences pour des motifs qui leur sont propres. Les bénévoles de la structure sont issus de cette catégorie. Ce sont eux les plus volontaires à participer au développement de la structure. Ils sont impliqués dans l'histoire et la vie du centre social. Le centre social se structure autour de ces personnes qui ne sont pas le public cible mais qui sont celles qui donnent le sens. Ce sont ces personnes que nous retrouvons à l'animation des ateliers, du café habitants, dans les commissions puis au CA et bureau. Ces personnes représentent les adhérents (parents, retraités, bénévoles, etc..) Ce sont les forces vives de notre association.

**Les enfants et les jeunes** dans toute leur diversité. La structure les accueille à partir de 3 ans. Les propositions et leur implication sont très variables selon leur âge. Leurs situations sont également très variables. Qu'existe-t-il de commun entre les préoccupations d'une famille pour leur enfant de 3 ans et celles d'une jeune personne de 22 ans ? La fusion des activités de Pyramide et du Pôle questionne la notion de « service ». Le centre de loisirs est une solution de « garde » pour les familles mais il est aussi un lieu de vie, de rencontre, d'éducation et d'émancipation (pas seulement pour les enfants mais aussi pour les parents).

### 2. Le centre social, bilan de son projet en actions 2002/2016

Légende du tableau suivant : *En noir le projet tel que présenté en 2012 et en rouge les actions réalisées entre 2012 et 2016*

BILAN Objectif 1	Objectifs Opérationnels 2012/2016
<p align="center"><b>Développer l'action sociale du centre vers tous les habitants de tout le territoire</b></p>	<p>Faire connaître la mission du centre social dans tous les quartiers de la commune, pour tous les habitants. S'appuyer sur les partenaires locaux et sur le centre pour développer des "extensions".</p>
Actions	Indicateurs
<p><b>Animation des groupes thématiques</b> dont la vocation est de mettre en action le projet (action pour les anciens, actions pour les familles, actions transversales,...)  <b>Groupe de travail PAPA</b> (préparation d'activités pour les personnes âgées) qui devient en 2014 le Comité de pilotage « Voisin'âge », <b>Groupe de Travail social</b>, <b>Commission jeunes</b></p> <p><b>Développer des partenariats</b> sur l'ensemble du territoire (intégration de réseaux : Sel, Net public, fédération,...)  <b>Projets d'actions avec Terre en couleurs et le CS de Péronnas</b>, <b>Pyramide</b> et autres associations (jumelage, Accords musique) + développement avec le secteur économique privé.</p> <p><b>Organiser</b> des activités ou opérations en dehors du quartier village (en s'appuyant sur le réseau des partenaires et notamment des services sociaux CCAS et PAS) <b>ex : opération d'été « Bienvenue Chez Vos Voisins » (BCVV), « café habitants » délocalisés (devant les écoles à chaque rentrée)</b></p> <p><b>Consolider le réseau</b> des partenaires et provoquer des rencontres régulières (avec le PAS, la PMI, le CCAS, le PIE, la MLJ, le BIJ et d'autres centres sociaux du territoire « aggro » <b>ex : BCVV, épicerie solidaire, Animation du réseau des écrivains publics aggro</b></p> <p><b>Communiquer</b> par des formes plus interpersonnelles et plus ciblées sur les propositions du centre social aux habitants.  <b>Développement de l'éducation aux médias</b>  <b>Utilisation du SMS, mailling, site web + rencontre dans la rue, devant les écoles... + Facebook</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier l'origine géographique des bénévoles et des adhérents  <b>Mise en place requête logiciel inscription + repérage géographique des personnes âgées et début des visites à domicile.</b></li> <li>• Cartographier les lieux d'activités et comparer à l'existant.</li> <li>• Mesurer la participation aux commissions (qualitatif et quantitatif) et mesurer leur impact sur la vie quotidienne du CS.  <b>Mise en place d'un outil statistique précis (voir rapport activité)</b></li> <li>• Mesurer le « rayonnement » du projet centre social.  <b>Enquête comparative avec celle de 2011</b></li> <li>• Qualité de la « production » du partenariat.  <b>Bilan systématique des actions réalisées avec les partenaires</b></li> </ul>

BILAN Objectif 2	Objectifs Opérationnels 2012/2016
<p align="center"><b>Fédérer autour du centre social un accueil global et cohérent des familles</b></p>	<p>Liens avec les familles. Avoir l'initiative d'actions innovantes, leur donner du sens et les partager avec les acteurs locaux. Mettre la famille au cœur des actions (pour et avec). Avoir une approche systémique de la famille sur le territoire (génération, rythme de vie, éducation, loisirs,...)</p>
Actions	Indicateurs
<p><b>Développement de l'Animation collective des familles :</b> Constitution et accompagnement de groupes de familles autour de plusieurs actions (sorties familiales, vacances en famille, ciné goûter, ateliers cuisine, jardins familiaux, jeux en famille, événements ponctuels...) accueillir les nouveaux habitants, aller à la rencontre des personnes « isolées » et en particulier en direction des familles monoparentales. Poursuivre l'action de développement social de territoire. S'appuyer sur les richesses associatives locales <b>VOIR BILAN DETAILLE EN ANNEXE</b></p> <p><b>Renforcer la fonction des bénévoles du CS :</b> travailler avec eux sur leur rôle dans le développement du projet social. Formation, liaison entre les différentes activités du CS. <i>Une animatrice est chargée de cette mission</i></p> <p><b>Participer à la mise en œuvre du PEL</b> (projet éducatif local) de manière active. <i>Participation au travail sur les rythmes scolaires</i> <i>Participation à la redéfinition du PEL 2014 + 2015</i></p> <p><b>Contribuer à la définition</b> de la politique sociale et familiale de la commune (suite à l'ABS de 2011). <i>Concertation régulière avec le CCAS</i> <i>Action autour des dépenses d'énergie et alimentation</i></p> <p><b>Accueil et Information</b> Faire du centre social, le lieu ressource d'informations et d'orientations des familles dans tous les champs de la vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et typologie (âge, origine sociale) des familles qui fréquentent et s'impliquent dans la vie du CS.</li> <li>• Mettre en place une politique tarifaire dégressive (au QF). <i>Opérationnel depuis 2013</i></li> <li>• Constituer une commission spécifique « familles » composée d'habitants, animée par un professionnel du centre social. <i>En place depuis 2013, redéfinition et changement d'animateur en septembre 2016</i></li> <li>• Nombre de partenaires locaux partageant la même approche globale de la famille. <i>En développement (notamment plusieurs actions liées avec la fusion avec Pyramide)</i></li> <li>• Définition d'une politique sociale et familiale de la commune. <i>Participation à différentes commissions municipales</i></li> </ul>

BILAN Objectif 3	Objectifs Opérationnels 2012/2016	
<p><b>Donner une place aux jeunes et les accompagner vers la prise d'autonomie</b></p>	<p>Rendre plus lisible ce qui existe déjà (engagement des jeunes dans la vie locale). Remettre le PEL au centre de la politique jeunesse pour l'ensemble des acteurs locaux. Devenir un lieu ressource pour les 16-25 ans (emploi, logement, famille) en s'appuyant sur le réseau des partenaires compétents</p>	
Actions	Indicateurs	
<p><b>Accueil jeune :</b> (14-17 ans) poursuivre l'expérimentation en adaptant le type d'accueil aux besoins des jeunes. Réorganisation autour de l'accompagnement de projets + plusieurs groupes accompagnés entre 2012 et 2016</p> <p><b>Accueil junior :</b> (11-14 ans) en partenariat avec l'association Pyramide, accueil des collégiens pendant les vacances scolaires en place depuis 2013 avec Pyramide et poursuite en 2014 et 2015</p> <p><b>Accompagnement des initiatives de jeunes :</b> à partir de 11 ans (Financement « coup de pouce ») jusqu'à 25 ans. Mettre en valeur leur capacité d'innovation et de prise de responsabilités. REDEA en 2014 (Voyage en Roumanie) – projets video – Zegame (club jeux réseaux) + projet skateparc sur la commune (aujourd'hui réalisé)</p> <p><b>Poursuivre les interventions hebdomadaires au collège :</b> participer à l'accompagnement éducatif en plus de la permanence du temps méridien. Action de formation à la citoyenneté pour les délégués de classe. Poursuite de l'accueil de l'atelier relais au centre social. Conventionnement avec le collège : Atelier relais jusqu'en 2015, CLAS, formation délégués en 2013, Poursuite et développement + permanence hebdomadaire au collège (1x)</p> <p><b>Organiser des Forums thématiques en direction des 16/25 ans.</b> Avec les partenaires spécialisés dans des champs très divers répondant aux préoccupations de « l'entrée de la vie » des jeunes adultes (emploi, santé, logement, vie de famille, orientation,...). Avec des partenaires différents à chaque fois (souvent le BIJ, PIE) reconduit tous les ans depuis 2013 (en lien avec commission parents jeunes). 2015 Forum « Jobs été »</p> <p><b>Renforcer la présence des jeunes dans les diverses instances de la commune (en commençant par le CS).</b> Plusieurs entrées au CA – et bureau. <b>Création d'une commission « jeunes »</b> groupe thématique « Jeunes et parents de jeunes » - en place depuis fin 2014 + organisation conférence juin 2015 (O.REVOL)</p> <p><b>Permettre des temps d'échange entre parents.</b> En cours de développement – groupe de parole</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume de l'activité accueil « jeune et junior ». Nombre de projets développés et accompagnés. L'accueil junior et les projets accompagnés sont stables en volume. Nous souhaitons les développer.</li> <li>• Diversité du partenariat sur les forums. Les thèmes sont variés et permettent cette diversité.</li> <li>• Convention avec le collège. Elle existe depuis 2013. Le nouveau principal n'a pas donné suite pour l'instant.</li> <li>• Image de la jeunesse et représentativité locale. Pas beaucoup d'évolution depuis 2012</li> <li>• Image du CS auprès des jeunes. Le CS est aujourd'hui reconnu et fréquenté surtout par les jeunes en âge collège</li> <li>• Prise en compte de la place des jeunes à l'échelle de la commune (dans les associations et dans la politique locale par exemple) Pas beaucoup d'évolution depuis 2012</li> </ul>	



BILAN Objectif 4	Objectifs Opérationnels 2012/2016	
<b>Renforcer les liens sociaux et lutter contre les formes d'isolement en s'appuyant sur le réseau des partenaires locaux</b>	Identifier et cibler le public prioritaire. « Accueil des jeunes retraités », « accueil des nouveaux habitants », « accueil des parents isolés ». Créer un lieu et un sujet de concertation avec les associations (travailler la légitimité de cette action avec la collectivité locale).	
Actions	Indicateurs	
<p><b>Constitution d'un groupe de « travail social »</b> dont la vocation est de développer des actions permettant de lutter contre les formes d'isolements.  <b>Action « précarité énergétique » - actions projets « vieillissement » = devenu voisin'âge avec la création d'un poste à temps plein d'animation sur ce nouveau secteur</b></p> <p><b>Développer les occasions d'aller à la rencontre des habitants</b> (sur le lieu de vie). Travailler sur un repérage ciblé avec les partenaires concernés (suivant le sujet ou la catégorie). Renforcer les échanges et les actions avec le Point Accueil Solidarité, avec des partenaires comme l'épicerie solidaire, l'association Tremplin, PIE...</p> <p><b>Animation du groupe ressource RSA, accès aux droits avec TEC (multimédia) – Actions avec Tremplin, café écoles</b></p> <p><b>Structurer, avec la commune, un réel accueil des nouveaux habitants. Non réalisé</b></p> <p><b>Faire le lien entre les associations et l'implication des habitants :</b> Lors d'événements promouvoir l'engagement possible dans la vie locale via les associations (culturelles, sportives, humanitaires,...). Aider les associations à accueillir les propositions des habitants.</p> <p><b>Forum des associations et animations estivales (Plage 2012 et 2015 + BCVV).</b></p> <p><b>Faire prendre conscience aux associations de leur fonction sociale implicite.</b> Par la formation et en utilisant les événements locaux pour ajouter comme objectif fort, l'accueil des habitants. <b>Non réalisé</b></p> <p><b>Accompagner les initiatives des habitants</b> en utilisant le centre social comme support juridique et méthodologique.</p> <p><b>Poker, clubs jeux, atelier « pétrole », « jardinage », expositions, sorties, Réveillon de Noël, ...</b></p> <p><b>Travailler sur le développement de la solidarité de proximité SEL, Transport solidaire,....</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et fonctionnement du groupe « travail social » (nom à redéfinir).  <b>Plusieurs rencontres depuis 2012 mais ce groupe de travail reste encore occasionnel</b></li> <li>• Renouvellement des bénévoles et type d'implication des habitants.  <b>Le nombre de bénévoles impliqués reste stable avec une entrée régulière de personnes nouvelles. La fusion avec Pyramide apporte des bénévoles parents de jeunes enfants.</b></li> <li>• Participation des associations aux événements transversaux (à l'initiative ou pas du CS).  <b>Participation régulière des associations</b></li> <li>• Création de nouvelles associations ayant comme origine le CS.  <b>Plusieurs associations sont nées au CS dans des champs différents entre 2012 et 2016 (médecine douce, club poker, énergie renouvelable...)</b></li> <li>• Fréquentation du « café habitants »  <b>Régulière mais qui a tendance à avoir un public d'« habitués » = à travailler pour l'avenir</b></li> </ul>	

BILAN Objectif 5	Objectifs Opérationnels 2012/2016
<p><b>Promouvoir les initiatives (individuelles ou collectives) les accompagner et les mettre en réseau à l'échelle communale et extra-communale.</b></p>	<p>Créer des habitudes de travail en réseau et transversales. Le territoire et son environnement seront les lieux d'expérimentation.</p>
Actions	Indicateurs
<p><b>Favoriser le fonctionnement transversal dans toutes les actions développées par le CS.</b> Certaines actions ont déjà ce fonctionnement (à l'image de la révolution de l'internet). Exemple : Pot 'Sel (système d'échange local), réseau de transport solidaire, groupe « histoire » de St Denis les Bourg</p> <p><b>Mutualiser les compétences et des moyens.</b> Mettre en réseau les compétences des bénévoles, comme des salariés, au service du projet et au-delà du territoire. Exemple : atelier multimédia avec le centre social « terre en couleurs » voisin. Mutualisation de compétences avec Pyramide, PUV, Bout'chou -</p> <p><b>Participer à des manifestations à l'échelle de l'agglomération, du département voir du national.</b> Lié au réseau de notre CS (la fédération étant une des sources principales d'information) – Participation à EVENT01 – Puces des couturières – liaison avec le nouveau CS associatif de Péronnas, CARSAT, Fondation de France...</p> <p><b>Explorer de nouveaux partenariats possibles avec des structures des champs de l'économique et du culturel.</b> Groupe de travail « économie et CS » avec 4 autres CS de l'Ain en 2015- Liaison avec les acteurs de BCVV et de la plage</p> <p><b>Usage collectif des moyens matériel existant sur le territoire.</b> Ex : Minibus, photocopieurs, matériel festif, multimédia...</p> <p>L'usage collectif rencontre vite des limites lié à la dégradation plus rapide du matériel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation au CS. Le CS a acquis cette image de lieu d'innovation. Les habitants viennent proposer leurs initiatives</li> <li>• Partenariats improbables ou évidents Par ex : Pour des actions comme « la plage » nous avons développé des partenariats avec la grande distribution</li> <li>• Nombre d'habitants intégrant et bénéficiant du réseau et des compétences du CS</li> <li>• Mobilité des bénévoles Pour des actions communes avec des associations, les bénévoles interviennent sur des projets où ils vont rencontrer d'autres publics.</li> <li>• Mutualisation des moyens collectifs (logistique, matériel,...) ex : la fusion avec Pyramide répond aussi à cet aspect</li> </ul>

## Les actions marquantes 2012/2016

**Voisin'âge** : constitution d'un comité de pilotage pour ce projet « lutte contre l'isolement dû à l'âge ». Création d'un poste d'animation spécifique (septembre 2015) avec des financements CARSAT, Fondation de France et CCAS (pour 2015). Projet mis en œuvre pour au moins 3 années.

**Bienvenue à la Plage** : suite à Bienvenue chez vos voisins et à la Plage 2012 et 2015. Partenariat fort avec les entreprises locales qui ont financé le projet.

**Fusion des associations PSC et Pyramide** : les directeurs des 2 associations ont été missionné pour faire un travail préparatoire en 2015 et la mise en œuvre opérationnel en 2016 (accompagné par un cabinet RH extérieur). La fusion a été votée lors des assemblées générales extraordinaires par les 2 associations en avril 2016. La fusion sera totalement effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**« Unifier,  
c'est nouer mieux les diversités particulières  
et non les effacer pour un ordre vain »**

*Saint -Exupéry*

## Conclusion

L'ensemble de ces actions nous permettent de mesurer l'écart entre la situation en 2012 et celle d'aujourd'hui. Le développement concret du projet du centre social a permis de multiplier les interactions entre les habitants et entre les structures d'accueils.

Le centre social a également permis une ouverture et un accès plus grand aux différentes propositions en direction de la culture, du social et de l'économique.

La fusion avec Pyramide va permettre au centre social de poursuivre le développement de ces actions avec un point fort en direction des familles.

Le centre social est devenu ce pourquoi il a été conçu, il est le *PÔLE* de l'action sociale de son territoire. La sémantique du mot « pôle » étant très adaptée au centre social (*Pôle = attraction et équilibre*).

### **3. Nos forces, nos points faibles, nos points d'améliorations**

Nous avons fait la synthèse de notre situation depuis 2012 et pouvons présenter notre évolution avec les tableaux suivant :

<b>Forces</b>
Diversité de nos activités et des services proposés (de 3 à 99 ans)
Nos animateurs bénévoles, leur présence dans la vie quotidienne du centre (capacité de mobilisation et d'investissement)
Notre réseau de partenaires
La capacité à mobiliser des ressources, appui des financeurs
La salle de la Ferme et plus globalement l'ensemble de nos locaux (implantation géographique, exploitation de la ressource pour le projet)
Montée en charge du secteur « vieillissement » et « familles »
Capacité d'innovation. Rapidité de réaction par rapport à l'environnement
Posture entre salariés et bénévoles et la solidité de la gouvernance de l'association
Accueil - horaire, ouverture le samedi, rôle des salariés et bénévoles dans l'accueil des personnes

<b>Faiblesses</b>
Nos animateurs bénévoles pour le secteur adultes, l'activité dépend de leur investissement et disponibilité, limite de cette ressource dans la nouvelle configuration ?
Taille du bâtiment et aménagements (très vite à la limite du développement) mais avec la fusion plus de locaux utilisables
La fusion engendre une équipe et un fonctionnement forcément plus lourd, peut-être moins réactif ?
Pas encore assez de propositions en direction des habitants « fragilisés » dans le champ du « social »
Avec certaines structures locales, potentiel peu ou pas exploité et engagé dans le projet social

<b>Ce qui a changé</b> (depuis 2012)
Le centre social devient le centre « Pôle Pyramide » (L'équipe de salariés passe de 5 à 23 personnes)
Le centre est un acteur local ayant un impact très important dans l'organisation de la vie locale et dans l'offre de services aux habitants
Une activité visible et de mieux en mieux identifiée
Un nouveau secteur, le « vieillissement »
Plus de logements sociaux sur la commune

<b>Questionnements</b> (en 2016)
La place du centre social dans le contexte territorial (loi Notre) Par rapport à l'ouest de l'agglomération ?
La place des personnes isolées ? Comment aller à leur rencontre ? Comment provoquer et multiplier les occasions de rencontres ?
Quel aménagement et utilisation possible des locaux dans la nouvelle configuration ?
Place du « culturel » dans le centre social ?
Comment le centre social peut partager (son projet social) avec les associations locales ?
Posture des bénévoles dans le champ du social ?
Quel sera l'impact de la fusion (plus de proposition de services) sur une fréquentation au CS qui était surtout liée au bénévolat ?
Comment adapter notre projet à l'évolution de la population ? (vieillesse, familles monoparentales, nouveaux habitants)

## V - Le projet du centre social 2017 à 2020

Le centre social de St Denis lès Bourg est encore jeune et continue sa croissance. Bien que l'environnement évolue, les grands axes du précédent projet ne sont pas remis en cause. Ils s'affinent avec le temps et la fusion offre de nouvelles perspectives.

D'autres problématiques peuvent être travaillées de façon plus construites car le centre s'est structuré et ses moyens humains se sont développés.

Nous avons décidé de reformuler les objectifs que nous avons en 2012 en tenant compte de notre nouvelle situation et de nos nouvelles sources de données quantitatives et qualitatives.

Nous nous sommes fortement appuyés sur nos références et sur notre histoire. Pendant la réflexion sur la fusion possible entre Pyramide et le Pôle, nous avons organisé plusieurs séances de travail collectif (avec les élus, avec les administrateurs, avec les bénévoles, avec les salariées et avec le public). Ces différentes rencontres régulières entre 2015 et 2016 ont permis de situer et orienter la vocation de l'association. Nous avons clairement identifié le champ d'action du centre social en référence à la Pyramide de Maslow (en annexe).

La présentation ci-dessous est le fruit de la synthèse de tous ces travaux de groupes. Nous avons dégagé 5 objectifs pour notre structure.

### 1. Les 5 objectifs 2017/2020

- Accompagner et faciliter la vie de la famille dans son quotidien.
- Lutter contre les formes d'isolement de la personne.
- Permettre à chacun de se réaliser et de s'épanouir dans son environnement social.
- Permettre et accompagner l'individu à prendre ses responsabilités individuelles, collectives et avoir les moyens d'exercer sa citoyenneté.
- Accompagner et soutenir les initiatives collectives et fédératrices des habitants sur tout le territoire.

## 2. Des objectifs opérationnels aux pistes d'actions

Objectifs 1	Objectifs opérationnels 2017/2020
<p><b>Accompagner et faciliter la vie de la famille dans son quotidien</b></p>	<p>Prendre en compte l'évolution de la structure de la famille (recomposée, monoparentale, homoparentale) et l'évolution de son rythme (horaires, activités). Soutenir et apporter une aide au rôle de parents. Apporter de l'information sur l'éducation, la santé. Créer des temps d'échanges entre parents et entre parents/enfants. Favoriser les rencontres entre les différentes générations. Être à l'écoute.</p>
Actions (exemples)	Indicateurs
<p><b>Développement de l'animation collective des familles : avoir une offre ciblée par rapport à la composition de la famille</b> (voir projet famille en annexe) Constitution et accompagnement de groupes de familles autour de plusieurs actions (inventer un « blablacar local du babysitting », sorties familiales, vacances en famille, ciné goûter, ateliers cuisine, jardins familiaux, créer des activités de loisirs parents/enfants (18h/19h sportif), jeux en famille, événements ponctuels...) accueillir les nouveaux habitants, aller à la rencontre des personnes « isolées » et en particulier en direction des familles monoparentales. Poursuivre l'action de développement social de territoire. S'appuyer sur les richesses associatives locales. Le centre de loisirs et le restaurant seront des outils essentiels au projet</p> <p><b>Renforcer la fonction de bénévole du CS :</b> travailler avec eux sur leur rôle dans le développement du projet social. Formation, liaison entre les différentes activités du CS. Développer des réseaux d'entraide</p> <p><b>Contribuer à la définition</b> de la politique sociale et familiale de la commune (suite à l'ABS de 2016).</p> <p><b>Accueil et information :</b> faire du centre social, le lieu ressource d'information et d'orientation des familles dans tous les champs de la vie. Renforcer le rôle « formateur » du CS (conférences) et rôle de soutien administratif (écrivain public).</p> <p><b>Apporter une aide concrète (ou réorienter) les familles en difficulté</b></p> <p><b>Groupe de paroles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et typologie (âges, origine sociale) des familles qui fréquentent et s'impliquent dans la vie du CS.</li> <li>• Mettre en place une politique tarifaire dégressive harmonisée pour l'ensemble des activités du CS (au QF).</li> <li>• Constituer un comité de pilotage spécifique « familles » composée d'habitants, partenaires et animé par un professionnel du centre social.</li> <li>• Nombre de partenaires locaux partageant la même approche globale de la famille.</li> <li>• Participation à la définition d'une politique sociale et familiale de la commune.</li> <li>• Fréquentation et vie autour du centre de loisirs</li> </ul>

Objectifs 2	Objectifs opérationnels 2017/2020
<p><b>Lutter contre les formes d'isolement de la personne</b></p>	<p>Identifier les personnes isolées et prendre en compte leurs besoins individuels. Être à l'écoute pour identifier la souffrance (ou pas) dûe à l'isolement. Développer des actions concrètes contre les différentes formes d'isolement (dû à l'âge, à la perte d'emploi, à une séparation, à des problèmes de santé ou de mobilité..). Mettre en place des outils de veilles (alerte/détection/réorientation)</p>
Actions (exemples)	Indicateurs
<p><b>Constituer d'un groupe de pilotage partenarial « travail social »</b> dont la vocation est de donner des orientations partagées permettant de lutter contre les formes d'isolements.</p> <p><b>Structurer et pérenniser</b> les actions en direction des personnes âgées. Poursuite des actions « Voisin'âge » (visites à domicile, transport solidaire, animations ponctuelles,...)</p> <p><b>Développer les occasions d'aller à la rencontre des habitants</b> (sur le lieu de vie). Utiliser la « caravane » de l'association pour aller dans les différents lieux de vie et matérialiser le CS sur site.</p> <p><b>Travailler sur un repérage</b> ciblé avec les partenaires concernés (suivant le sujet ou la catégorie). Renforcer les échanges et les actions avec le Point Accueil Solidarité, avec des partenaires comme l'épicerie solidaire, l'association Tremplin, Point Info Emploi, mission locale...</p> <p><b>Repérer les personnes isolées</b></p> <p><b>Structurer, avec la commune, un réel accueil des nouveaux habitants (parrainage).</b></p> <p><b>Faire le lien entre les associations et l'implication des habitants :</b> lors d'événements promouvoir l'engagement possible dans la vie locale via les associations (culturelles, sportives, humanitaires,...). Aider les associations à accueillir les propositions des habitants.</p> <p><b>Accompagner les initiatives des habitants</b> en utilisant le centre social comme support juridique et méthodologique.</p> <p><b>Travailler sur le développement de la solidarité de proximité</b></p> <p><b>Accompagner pour dédramatiser un départ en vacances</b> (« j'ai envie de faire du camping, j'en ai jamais fait, je veux aller à Lyon, j'ai jamais pris le train, je suis trop vieux....»)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et fonctionnement du groupe « travail social » composé d'habitants, partenaires et animé par un professionnel du centre social.</li> <li>• Renouvellement des bénévoles et types d'implications des habitants, recherche de bénévoles pour la solidarité locale (écrivain public, visite à domicile...).</li> <li>• Fréquentation du « café habitants »</li> <li>• Diversité des propositions en direction de publics ciblés (personnes âgées, familles monoparentales, demandeurs d'emploi)</li> <li>• Création d'une référence commune (au sein de l'association pour les bénévoles et les salariés) sur la définition de l'isolement.</li> <li>• Lisibilité de la communication de l'association (la rendre accessible, simple et claire). Cibler la diffusion.</li> </ul>



Objectifs 3	Objectifs opérationnels 2017/2020
<p align="center"><b>Permettre à chacun de se réaliser et de s'épanouir dans son environnement social</b></p>	<p>Permettre à chacun, sans distinction d'âge de se réaliser, d'avoir de l'estime de soi et d'autrui et de satisfaire son besoin de reconnaissance. Cela passe par l'écoute, l'échange, la bienveillance. Le CS doit pouvoir être un lieu qui permet la rencontre (au-delà de ces murs).</p>
Actions (exemples)	Indicateurs
<p><b>Créer les conditions de l'émancipation dans la mise en œuvre des activités du centre (enfants, adultes, familles, personnes âgées).</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir des espaces d'expressions (exemple dans l'organisation du TAP et de l'accueil de loisirs)</li> <li>- Construire les actions avec (et non pour) le public concerné.</li> <li>- Participation du public dans la menée des activités (trouver une place pour chacun)</li> <li>- Travailler sur la capacité de développer son sens critique (constructif) dans chaque activité</li> </ul> <p><b>Recueillir les besoins des personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche des « portes ouvertes », « écoute » permanente.</li> <li>- Utiliser l'Agora du centre (hall) comme un lieu de « forum » des usagers</li> <li>- Créer un principe de « Boîte à idées » animé.</li> </ul> <p><b>« Aller à la rencontre » vers des lieux stratégiques et de façon régulière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoles, quartiers, commerces, lors d'évènements</li> <li>- Accueil des nouveaux arrivants</li> </ul> <p><b>Capacité de traitement des informations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel qui permette de gérer, relancer, s'appuyer sur les possibles des personnes</li> <li>- Renforcer les commissions, usagers, actions, pour donner son avis</li> </ul> <p><b>Projets des jardins partagés</b></p> <p><b>Créer un espace ados identifiable.....</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation et participation des usagers à la définition des activités (au centre de loisirs, dans les ateliers adultes...)</li> <li>• Evolution de la nature des échanges entre les adhérents.</li> <li>• Participation aux commissions d'usagers et engagement dans les comités de pilotage</li> <li>• Implication des habitants dans la création, l'organisation et l'évaluation des activités</li> <li>• Mesurer la « zone d'influence » géographique du centre social et de son action</li> <li>• Capacité de la structure à adapter son fonctionnement à partir des remarques et propositions des habitants</li> </ul>

Objectifs 4	Objectifs opérationnels 2017/2020
<p><b>Permettre et accompagner l'individu à prendre ses responsabilités individuelles, collectives et avoir les moyens d'exercer sa citoyenneté</b></p>	<p>Promouvoir le « vivre ensemble », donner aux personnes l'occasion d'expérimenter la prise de responsabilité dans un cadre structurant. Faire du CS un lieu d'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté. Permettre l'accès aux droits et aux devoirs pour tous. Faire reconnaître le CS comme un lieu ressource, centre de la vie de « village »</p>
Actions (exemples)	Indicateurs
<p><b>Outiller les groupes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoute ciblée, accompagner (donner de la méthode), identifier une enveloppe budgétaire, rendre acteurs de l'activité (du concept à la réalisation).</li> </ul> <p><b>Communiquer sur la capacité du centre à être un lieu ressource de la vie locale et citoyenne</b></p> <p><b>Favoriser le fonctionnement transversal dans toutes les actions développées par le CS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exemple : Pot'Sel (système d'échange local), réseau de transport solidaire, ...</li> </ul> <p><b>Mutualisation des compétences et des moyens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en réseau les compétences des bénévoles, comme des salariés, au service du projet.</li> </ul> <p><b>Participer à des manifestations à l'échelle de l'agglomération, du département voir du national</b> (ouvrir le CS vers l'extérieur).</p> <p><b>Explorer de nouveaux partenariats possibles avec des structures des champs de l'économie et du culturel.</b></p> <p><b>Favoriser l'accès aux droits et devoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanences écrivains publics</li> <li>- Information juridique</li> <li>- Aide saisie en ligne (fracture numérique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation sociale au CS</li> <li>• Nombre d'habitants intégrant et bénéficiant du réseau et des compétences du CS</li> <li>• Mobilité des bénévoles</li> <li>• Mutualisation des moyens collectifs (logistique, matériel,...)</li> <li>• Place des enfants dans le fonctionnement du centre de loisirs et du restaurant collectif.</li> <li>• Partenariats improbables ou évidents dans la mesure du projet.</li> </ul>

Objectifs 5	Objectifs opérationnels 2017/2020
<p><b>Accompagner et soutenir les initiatives collectives et fédératrices des habitants sur tout le territoire</b></p>	<p>Développer l'engagement des habitants (bénévolat). Faire connaître le sens de la collectivité et la rendre accessible. Utiliser une communication simple et concrète. Faire connaître cette mission du centre social. Aller à la rencontre des habitants dans les différents secteurs de la commune. Soutenir l'engagement dans les associations locales au service des habitants. Apporter un cadre structurant, des compétences, de la méthode et des outils (relation professionnel-bénévoles)</p>
Actions (exemples)	Indicateurs
<p><b>Faire prendre conscience aux associations de leur fonction sociale implicite.</b> Par la formation et en utilisant les événements locaux pour ajouter comme objectif fort, l'accueil des habitants.</p> <p><b>Favoriser le fonctionnement transversal dans toutes les actions développées par le CS.</b> Certaines actions ont déjà ce fonctionnement (à l'image de la révolution de l'internet). Exemple : Pot 'Sel (système d'échange local), réseau de transport solidaire, groupe histoire de St Denis...</p> <p><b>Mutualisation des compétences et des moyens.</b> Mettre en réseau les compétences des bénévoles, comme des salariés, au service du projet et au-delà du territoire. Exemple : atelier multimédia avec le centre social « terre en couleurs » voisin, réseau des écrivains publics...</p> <p><b>Idée de créer des « appels à projets habitants »</b> (dans le sens de l'initiative collective)</p> <p><b>Rencontre type forum « vous avez tous des talents », « Jobs été pour les jeunes »,...</b></p> <p><b>Rallye « inter quartiers » 1 fois par an au début du mois de Septembre.</b> Faire évoluer le forum des associations vers la promotion de l'engagement collectif.</p> <p><b>Délocaliser les activités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des habitants dans la vie associative locale</li> <li>• Evolution de l'accueil des nouveaux bénévoles dans les associations (et notamment des nouveaux habitants)</li> <li>• Typologie des nouveaux bénévoles (les enfants, les jeunes et les personnes âgées)</li> <li>• Dynamisme de la vie associative locale (projets communs, nombres de manifestations annuelles...)</li> <li>• Nombre de projets collectifs nouveaux par rapport à une année de référence</li> </ul>

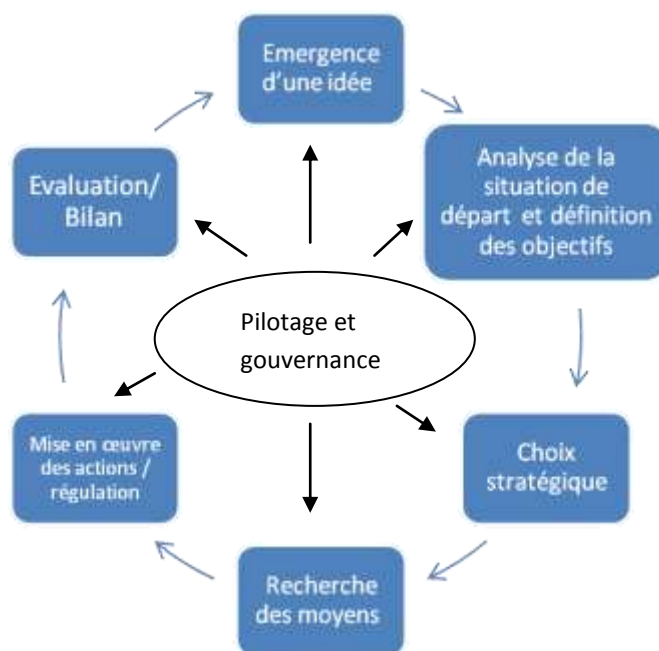
### 3. La fonction des habitants dans le pilotage de projet

**Le Pilotage est central** dans la démarche puisqu'il garantit la conduite du projet avec une évaluation et un questionnement permanent entre les actions développées et les objectifs du projet.

**Le pilotage est divisé** en deux parties en interaction permanente :

- **la partie politique** : portée par le conseil d'administration et représentée par le bureau de l'association. Nous avons prévu de constituer des **comités de pilotages** thématiques qui vont seconder le bureau dans ses décisions en ouvrant la participation aux habitants et aux partenaires (c'est déjà le cas pour le « vieillissement », qui sert de référence pour cette organisation).
- **la partie technique** : portée par les salariés, voire également par les bénévoles lors de leur participation à la conduite des activités.

Nous nous appuyons sur la méthodologie du projet. La démarche de projet est une dynamique. Comme tout objet social, la démarche de projet est vivante, protéiforme, complexe et reproductive. Elle correspond bien à la densité et à diversité du tissu local.



*Schéma de la dynamique de projet*

En ce sens, le pilotage assure la stabilité et la cohérence de l'ensemble dans une démarche de projet.

Les habitants ont une place centrale dans l'association. Nous avons distingué les « habitants » comme étant des personnes qui représentent leur simple point de vue et participant sur la base d'un engagement personnel.

Nous sommes attentifs à la place de **tous** les habitants. Le panel des représentations au conseil d'administration se veut le plus ouvert possible. Tout en restant sur la base du volontariat, nous souhaitons « panacher » les âges et les origines sociales des membres du CA. Nous avons inscrit statutairement **la possibilité aux mineurs de plus de 16 ans de prétendre à 2 sièges du CA.**

Le centre social est la propriété des habitants.

Nous avons vu plus haut l'importance du pilotage dans la démarche du projet. Le volet politique du pilotage est défini dans les statuts et donne aux habitants la majorité au conseil d'administration (CA) et au bureau. Les sièges restant du CA sont occupés par des représentants associatifs, des élus de la commune et du CCAS (Comité Communale d'Action Sociale). Les élus territoriaux ne peuvent pas, statutairement, siéger au bureau de l'association. Nous avons réadapté nos statuts suite à la fusion mais la proportion reste la même et renforce la participation des habitants, notamment la place de parents (statuts en annexes).

#### **4. Favoriser la participation des habitants**

Nous avons mis en place un système de commissions qui permettent une implication des habitants à des niveaux de décisions très variés. Ces commissions viennent alimenter et compléter les réflexions du conseil d'administration. Elles sont libres d'accès aux habitants adhérents.

Elles sont de deux ordres :

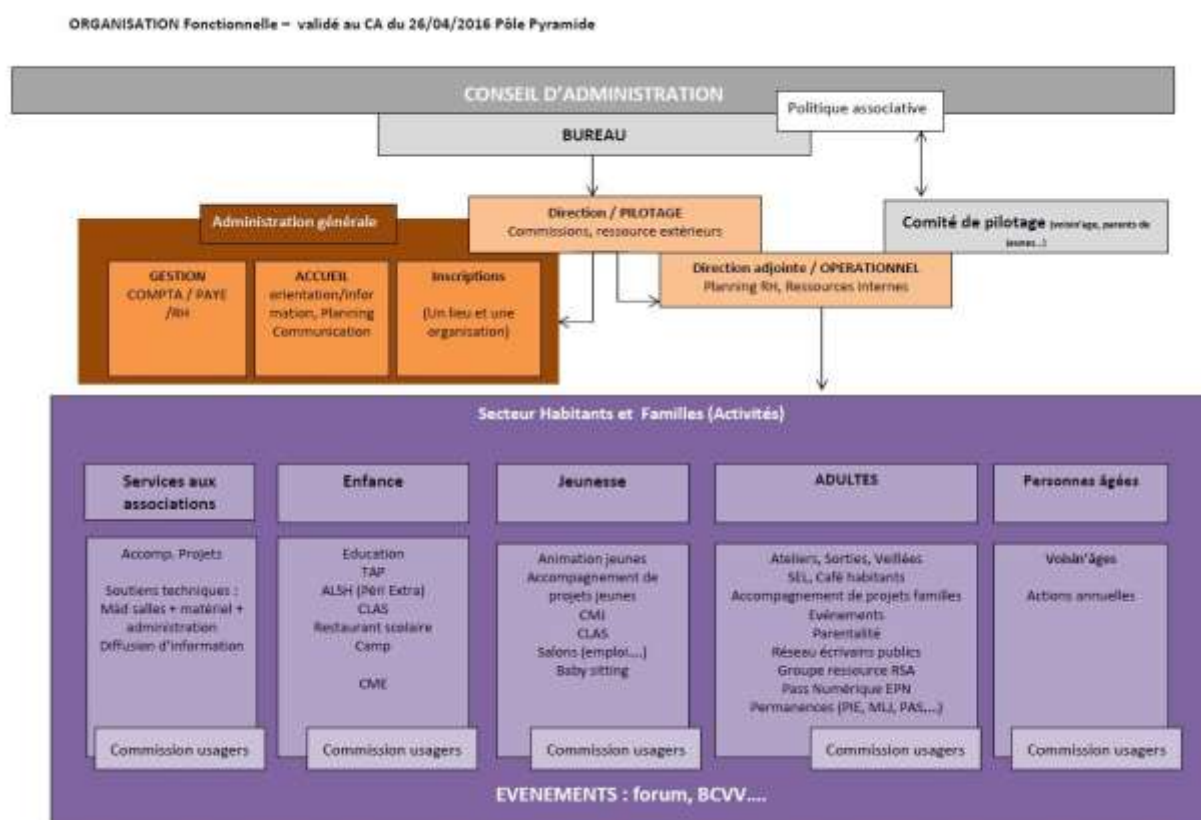
- **commissions liées à la gestion des activités** : par exemple la commission « *café habitants* », la commission « *multimédia* ». Elles se réunissent afin de préparer l'organisation et l'évolution de l'activité et de planifier la participation des bénévoles. En général, elle est composée de 5 à 12 personnes dont un salarié et/ou d'un membre du CA.
- **comités de pilotages liés au développement social** : par exemple le Copil « voisin'âge ». Nous avons l'ambition de constituer sur ce modèle, 4 nouveaux comités : « enfance », « jeunesse », « familles » et « associations locales ». Aujourd'hui, ils existent de façon embryonnaire et plus sous la forme de commissions d'activités. L'idée est de les ouvrir et de renforcer leur rôle politique dans la vie du projet. L'activité de ces comités de pilotage demande la validation du CA car elles produisent des opportunités d'actions sociales. Elles sont composées de membres du CA, de partenaires, d'habitants et d'un salarié du centre social.

## VI - Les moyens de mise en œuvre du projet

### 1. La place des professionnels

« L'animateur responsable n'obéit pas à un programme et n'impose pas son programme. Il élabore et réélabore sans cesse sa stratégie d'action, en veillant au problème constamment posé par l'opposition entre le manichéisme des finalités et l'empirisme des stratégies... il propose et inspire. Le modèle devient non pas celui du médecin dont a besoin le corps du malade, mais celui de l'acuponcteur qui stimule un centre périphérique, lequel, de proche en proche, éveillera l'organisme... ». E. Morin.

**L'équipe du centre social** : 23 personnes pour 15 équivalents temps plein (etp)



L'équipe de professionnels est composée d'un directeur chargé du pilotage et de la gestion (formation niveau I) et d'un directeur adjoint chargé du suivi RH et de la mise en œuvre opérationnelle (Niveau II).

Les parties accueil et comptabilité sont gérées par deux personnes de formation niveau III. Elles gèrent également le service aux associations (planning salles, photocopies, prêts)

L'animation collective des familles a été confiée depuis septembre 2016 à une animatrice de formation DEJEPS.

30/09/2016- Renouvellement agrément CS St Denis lès Bourg - OM – validé en CA le 27/09/2016

L'animation du secteur personnes âgées est assurée par une animatrice de formation DUT animation.

Les deux personnes responsables des secteurs « enfance » et « jeunes » ont une formation BEATEP. Pour le secteur « enfance », la responsable de secteur est accompagnée d'une équipe de 10 animateurs(trices) qui interviennent sur les temps méridiens et périscolaires, puis par des animateurs vacataires pendant les vacances scolaires.

La partie restauration est gérée par un cuisinier, une aide cuisinière et 2 personnes de services.

## **2. La place des bénévoles**

Les bénévoles interviennent à tous les niveaux du fonctionnement du centre social :

- **instances dirigeantes** : 23 membres minimum au CA (dont 8 au bureau) hors membres de droits.
- **les commissions** : déjà présentées plus haut, les commissions sont aussi le moyen pour les habitants d'entrer petit à petit dans la vie de l'association. Les membres ne sont pas élus mais simples adhérents. Suivant les activités et les thèmes, l'engagement sur une année type représente entre 30 et 50 bénévoles différents.
- **les animateurs bénévoles** : les activités adultes sont animées par les bénévoles (ateliers jeux, anglais, multimédia, patchwork, peinture décorative...). Ils sont une vingtaine de personnes et sont les porteurs de l'activité du centre social. Ils sont, dans les grandes majorités des cas, les initiateurs de l'activité proposée. Le rôle des professionnels et des commissions est de veiller à la cohérence de ces activités avec le projet social.

La place des bénévoles est fondamentale dans le fonctionnement de notre centre social. Ils représentent la plus grande richesse du centre social. Ils sont les initiateurs, voir porteurs d'actions nouvelles.

L'équilibre entre les fonctions des professionnels et celles attribuées aux bénévoles sont cependant délimitées et gérées. C'est tout le sens de la fonction de pilotage d'un centre social.

## **3. Les moyens logistiques du centre social**

### **a) les locaux**

Le pôle pyramide occupe plusieurs bâtiments. Le centre social gère ces bâtiments par convention avec la mairie. Ils se trouvent tous au centre du village. Ils se composent :

- du bâtiment « Pôle socio-culturel » partagé avec la médiathèque. Le Pôle Pyramide dispose d'un espace d'accueil central (bar, information accueil), d'une salle polyvalente de 187 m<sup>2</sup> (équipé d'un accès internet, d'une sono et d'un vidéoprojecteur), d'une salle

multimédia, d'une petite cuisine (20 m<sup>2</sup>) que nous prévoyons de réaménager, de 4 salles de réunions et/ou d'activités d'une capacité de 8 à 16 personnes, de locaux administratifs et de rangements ;

- le centre de loisirs dispose d'une surface de 542 m<sup>2</sup>, découpée en 4 grandes salles principales plus des rangements, trois petites salles et une régie ;
- le restaurant scolaire dispose d'une surface de 250 m<sup>2</sup> dans l'enceinte de la nouvelle école.

## **b) La communication**

Le centre social s'est doté d'une nouvelle image suite à la fusion.

Ces outils de communications sont :

- un site internet : [www.polepyramide.fr](http://www.polepyramide.fr) (avec newsletter et inscription possible en ligne pour les familles) ;
- une chaîne d'adresses emails : exemple ; [o.mole@polepyramide.fr](mailto:o.mole@polepyramide.fr), [s.collard@polepyramide.fr](mailto:s.collard@polepyramide.fr)... ;
- une plaquette de présentation ;
- un programme trimestriel des activités ;
- un journal interne trimestriel « la gazette » adressé aux adhérents ;
- une liste de diffusion utilisée suivant les événements ou activités (affichage, groupes emails, distribution, insertion dans les journaux locaux)

## **c) Le transport**

Le centre social possède un véhicule 9 places depuis 2013. Ce véhicule, à disposition de façon permanente, a permis de développer de nombreuses activités. Nous avons une réflexion engagée sur l'acquisition d'un véhicule adapté qui nous fait cruellement défaut avec le public âgé.

Le centre social a fait l'acquisition en 2016 d'une petite caravane qui permet de déplacer les activités (et du matériel) sur les différents lieux de la commune. Elle matérialise la présence du centre social sur les quartiers



#### **d) L'amplitude d'ouverture du centre social**

Il est difficile de donner une amplitude annuelle exacte, car les activités sont réparties sur toute la semaine en journées et en soirées. Une partie est menée par des bénévoles. Le programme évolue chaque trimestre. Nous pouvons cependant préciser :

- **ouverture de l'accueil au public : 34 h par semaine.** Le lundi et jeudi de 14 h à 17 h 30. Le mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Le samedi de 9 h 30 à 12 h 30. Le samedi matin est un temps fort de la semaine au centre social.
- **activités :** ouverture du périscolaire à 7 h 30 fermeture à 18 h 30. Viennent ensuite les ateliers du soir (pour les adultes). Le restaurant est ouvert de 11 h 30 à 13 h et fonctionne toute l'année y compris pendant les vacances scolaires.

Au quotidien, weekends et vacances comprises, il se passe toujours quelque chose dans les locaux du centre social entre 7 h 30 et 23 h !

#### **4. Le financement du centre social**

Nos partenaires financiers sont : la mairie de St Denis les Bourg, la CAF de l'Ain, la CARSAT Rhône Alpes, le Conseil Départemental de l'Ain, les CCAS (St Denis lès Bourg et Bourg en Bresse), la Fondation de France, Bourg en Bresse Agglomération

Le centre social de St Denis lès Bourg a 3 sources principales de financement qui sont la subvention de la Commune, la prestation de service de la CAF de l'Ain et les recettes de son activité. La fusion avec Pyramide a contribué à cet équilibre.

Le budget moyen du pôle socio-culturel était de 300 000 € par an celui de Pyramide était en moyenne de 530 000 € par an.

Le budget prévisionnel 2017 pour l'association « Pôle Pyramide » s'élèvera à la somme des deux budgets soit environ 830 000 €. Ce budget sera équilibré par un tiers de recette d'exploitation directe, un tiers de prestations de services diverses et un tiers de subventions de fonctionnement et sur projets.

S'ajoute également la mise à disposition sans contrepartie financière de 1 290 m<sup>2</sup> de locaux par la mairie de St Denis lès Bourg pour le siège et les lieux d'activités de l'association (le Pôle 500 m<sup>2</sup>, le centre de loisirs 542 m<sup>2</sup>, le restaurant scolaire 250 m<sup>2</sup>). De plus, la mairie assure la charge des fluides (électricité, chauffage et eau). Le Pôle Pyramide assume le reste des charges de fonctionnement (téléphone, internet, déchets, assurance, matériels...).

La politique de développement de l'association est soumise à une règle interne votée en CA : chaque nouvelle activité développée doit être équilibrée financièrement.

**Ces moyens financiers ne sont cependant pas les seules ressources possibles** pour développer le projet du centre social. Le bénévolat est une forte ressource, à animer et à gérer. En 2015, le Pôle socio-culturel totalisait 2 874 h de bénévolat (sur les activités et diverses instances de gouvernance), Pyramide n'avait pas d'outils de comptabilisation des heures de bénévolat, mais nous les estimons à environ 500 h/an (entre les activités et les instances de gouvernance).

Une part importante de l'activité de l'association (secteur adulte en particulier) n'existerait pas sans l'engagement des bénévoles.

**Le partenariat avec le secteur privé** se développe aussi au centre social. Nous avons trouvé un soutien important des entreprises locales pour notre projet « la plage du Pôle » de l'été 2015. Plusieurs entreprises et commerces du territoire nous ont fait des dons importants de matériels et de services. Pour « la plage 2015 » nous avons eu environ 3 500 € de dons de matériels (mobiliers extérieurs, jeux de plage, bois, outillage...) par les magasins CASTORAMA, DECATHLON et la Scierie PONCIN. L'entreprise GRANULAT VICAT nous a fait don du sable, l'entreprise COLAS du transport et du ratissage (600 m3) soit une estimation entre la matière, les engins et le temps passé d'environ 10 000 €.

Les associations HANDISPORT et ETAC nous ont également prêté du matériel pour ce projet.

Cet exemple, bien que ponctuel, montre l'intérêt que peut avoir le champ de l'industriel et du commercial pour notre action sociale et associative. Aller vers les entreprises est une démarche qui n'a en rien compromis notre projet. Au contraire, nous avons sans doute gagné une visibilité nouvelle avec de nouveaux partenaires.

Notre association a aussi été la première de l'agglomération à avoir un minibus financé par la publicité.

### **Financements sur projets**

Des compléments de financements ponctuels sont à prendre en compte. Le centre social s'est engagé dans l'accompagnement du groupe ressource des bénéficiaires du RSA avec le conseil départemental (depuis 2012). Le contrat ville est également sollicité et vient occasionnellement compléter un budget d'action. Notre projet « vieillissement » est financé par la CARSAT, la Fondation de France (premier projet de ce type « Vieillir acteur et citoyen sur son territoire » par la Fondation dans l'Ain) et ponctuellement par le CCAS de St Denis lès Bourg.

Le Pôle Pyramide anime également le réseau des écrivains publics de l'agglomération pour lequel le CCAS de Bourg en Bresse apporte un soutien financier.

Ces contributions sur projets représentent une forme de faiblesse car une partie du fonctionnement repose sur elles alors que, par définition, elles ne sont pas pérennes. Le projet « vieillissement » par exemple représente un poste à temps plein financé jusqu'à fin 2018.

La question de son mode de financement à terme sera un des enjeux des 2 années à venir sachant que l'intérêt de ce secteur pour le centre social ne fait pas débat et entre pleinement dans son champ de compétences.

**La rationalisation de notre organisation** Pôle Pyramide doit nous permettre de faire quelques économies d'échelles même si elles sont à la marge. L'organisation des missions du directeur et directeur adjoint doit permettre de gérer au plus juste la structure et d'anticiper les mutations à venir (sur le plan financier). Elle doit également permettre d'aller à la recherche de financements nouveaux correspondant à son développement.

### **Organisation des moyens financiers**

Le financement municipal : courant 2016, nous retravaillons sur la convention de gestion entre la mairie et l'association dans sa nouvelle configuration. Cette convention sera liée à l'agrément de centre social (4 ans de 2017 à 2020). Nous avons inscrit le financement pluriannuel du centre social dans la nouvelle version de cette convention qui sera signée fin 2016.

Le regroupement des deux associations nous permettra de consolider la présentation de nos comptes de façon analytique. Chaque secteur a son budget prévisionnel, son suivi et son résultat. Chaque ressource et charge seront attribuées au secteur auxquelles elles se rapportent. Nous utilisons en référence la nomenclature de budgets fournie par la CAF de l'Ain.

Ces répartitions seront également inscrites dans la convention de gestion.

Notre nouvelle structure démarre avec une trésorerie saine, un endettement nul et des fonds propres suffisants pour financer le besoin de fonds de roulement (résultat des exercices précédents pour les associations Pôle socio-culturel et Pyramide, voir les rapports d'activités et financiers 2015 des deux associations en annexes).

La politique de gestion est basée sur un principe de prudence afin d'assurer la pérennité de l'association et lui permettre de mener ses actions sur du long terme.

### **Objectifs financiers**

Les finances sont déterminantes pour notre association. Elles sont un des moyens de la réussite de notre projet social. C'est un outil d'évaluation de la santé de l'activité et du niveau de partenariat avec les acteurs de notre territoire.

Nous recherchons :

- une gestion saine et maîtrisée,
- un développement cohérent entre nos actions et nos finances,
- une présentation claire et lisible pour nos adhérents et partenaires.

## Conclusion

En 2016, l'association Pôle Pyramide de St Denis lès Bourg est un centre social qui développe un projet fort autour :

- de la participation des habitants et des familles à la vie locale,
- de la mise en réseau des initiatives individuelles ou collectives,
- du développement des liens intergénérationnels,
- de l'accueil des enfants et des jeunes,
- de l'accompagnement à la structuration des associations,
- du développement du partenariat à l'échelle de la commune et de l'agglomération.

C'est le centre de la vie sociale locale, lieu de rendez-vous, de services, de rencontres et d'initiatives pour toutes les classes d'âges.

Les priorités du centre social pour 2017/2020 sont :

- Terminer la structuration de notre association
- développer/structurer l'animation collective des familles,
- rendre accessible l'activité du CS à l'ensemble du territoire et à tous ses habitants,
- consolider et inscrire dans la durée ces actions et ces expérimentations.

# **Annexes**

**1-la pyramide de Maslow**

**2-le projet famille**

**3-rapports d'activités PSC et Pyramide 2015**

**4-nouveaux statuts de l'association**

